

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 526

Artikel: Deux résolutions du Comité des organisations féminines pour la paix et le désarmement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prochement international! Cinquante années de relations amicales, de travail en commun entre les Conseils nationaux d'un nombre toujours plus grand de pays dans tous les continents, ceci représente des millions de femmes groupées autour d'un même idéal magnifique qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de faire vivre.

L'Assemblée des déléguées tiendra ses assises à Edimbourg, du 11 au 22 juillet, sous la présidence de Mme la Baronne Boël, à laquelle S.M. le Roi des Belges vient de conférer le titre d'Officier de l'Ordre de Léopold en reconnaissance de la tâche accomplie par elle à la tête d'œuvres sociales et de bienfaisance.

En plus des discussions de résolutions émanant du Comité central, des Commissions du C.I.F., et des Conseils nationaux, il y aura de nombreuses, réceptions, dîners, invitations, où les déléguées des Conseils affiliés pourront faire plus ample connaissance. Car c'est de ces rencontres que l'on emporte le plus de bénéfice; les pays lointains vous deviennent plus familiers par l'intermédiaire de leurs représentantes, chez lesquelles l'on trouve des intérêts communs, des exemples à suivre, des suggestions nombreuses. Signalons en outre l'agrément d'une hospitalité très large offerte par les membres écossais du Conseil national britannique.

Le Comité de plusieurs séances spéciales, pour un nombre limité (100 à 300 personnes): le 12 juillet, une conférence sur *Mens sana in corpore sano*, au Grosvenor Hotel; le 13, une manifestation en l'honneur de Lady Aberdeen; le même jour, une invitation à l'Union chrétienne de jeunes filles de Grande-Bretagne, division écossaise; le 14, une causerie sur l'Écosse, au Macvitties Restaurant. Le 14 juillet également aura lieu une réception au Parc zoologique, agrémentée de chœurs de pêcheurs en costumes du pays et de musique d'orchestre; le 16, une soirée écossaise au Mac Evan Hall, où l'on entendra des chants populaires et des cornemuses, et où l'on verra danser les fameuses danses nationales.

Une fois le Congrès terminé, des excursions sont prévues, par le pont de Forth, à Dunfermline, avec ses édifices historiques, et l'Institut Carnegie d'éducation physique; à l'Exposition de Glasgow, au Loch Kathrine, où une réception sera offerte dans des maisons privées. Enfin, Lady Aberdeen recevra à Haddo House un certain nombre de déléguées, dont cinquante jourront pendant trois jours de l'hospitalité personnelle des membres d'Aberdeen du Conseil.

Les femmes d'Écosse se font fêté de recevoir leurs sœurs du Midi, de l'Est et de l'Ouest, et elles recevront à bras ouverts toutes celles qui voudront se joindre aux déléguées des Conseils nationaux. Aussi engageons-nous vivement toutes celles qui tentent ce voyage, intéressant à plusieurs titres, à profiter de ses avantages. Celles qui arriveront à Londres le 7 juillet déjà pourront se rendre à Edimbourg en auto-car, en visitant au passage Cambridge, York, Carlisle, et au retour Chester et Ludlow.

La Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Mme Clara Nef, Herisau, donnera volontiers tous les renseignements nécessaires à celles qui désirent faire partie de la délégation suisse ou l'accompagner comme compagnistes.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés



Glancé dans la presse...

A lire par les fédéralistes...

Nous empruntons à notre confrère La Solidarité (Neuchâtel), qui, lui-même les résume d'après le Bund, les détails suivants qui montrent l'état d'anarchie dans lequel nous vivons nos 25 Codes pénaux cantonaux, et prouvent que leur diversité tant prônée profite surtout... aux délinquants!

1. Un homme de 38 ans avait commis des vols dans plusieurs cantons. Il fut traîné devant les tribunaux, d'un canton à l'autre; il fut condamné une douzaine de fois si bien que ses peines se montèrent à soixante ans d'emprisonnement! Un de ses complices qui avait commis autant de larcins, mais qui n'avait opéré que dans un canton, ne fut condamné qu'à une peine dérisoire. Où est la justice?

2. L'on se souvient de l'indignation que causa le krach d'un grand institut bancaire suisse, qui fit perdre des dizaines de milliers de francs aux petits épargnants qui avaient cru en l'authenticité des bilans publiés. L'un des dirigeants coupables habitait Lausanne. Les autorités bernoises

Carrières féminines

Le médecin-dentiste,

la femme médecin-dentiste

L'activité du médecin-dentiste basée sur une thérapie scientifique comprend deux branches très différentes: d'une part les soins opératoires, d'autre part les travaux de laboratoire.

Par soins opératoires on entend: le traitement des dents et des racines, les obturations, les extractions, la préparation de la bouche pour les travaux de prothèse, le traitement des maladies de la bouche, des gingivites et des parodontoses, la réduction des fractures des mâchoires, ainsi que certaines interventions chirurgicales, enfin l'orthopédie dento-faciale.

Le médecin-dentiste doit posséder également les connaissances techniques requises pour les travaux de laboratoire (prothèse). Dans la pratique, ils sont le plus souvent confiés à un mécanicien spécialisé; celui-ci travaille d'après les indications du médecin-dentiste, sous sa surveillance et sa responsabilité.

Il est nécessaire que le médecin-dentiste ait des connaissances en matière de pathologie, de rhinologie et d'hygiène, afin qu'il puisse reconnaître une maladie générale d'après ses symptômes buccaux, et, cas échéant, la signaler. C'est la seule façon de collaborer efficacement avec le médecin et les autorités sanitaires dans le domaine de l'hygiène et de la prophylaxie.

Les études dentaires, et plus encore l'exercice de la profession, exigent certaines qualités physiques, morales et intellectuelles. Rappelons tout d'abord qu'il s'agit là d'une profession fatigante. Le praticien doit travailler debout, immobile, et souvent incliné en avant. Les personnes de constitution faible, ou ayant une disformité quelconque

devront donc renoncer à choisir cette activité. En outre, comme le dentiste doit constamment fixer un point précis et qu'il impose ainsi une grande fatigue à ses yeux, il faudra que sa vue soit normale. Enfin il doit posséder une grande dextérité et avoir la main très légère.

Le médecin-dentiste doit être conscientieux, minutieux; la mémoire, le don de l'observation et le sens esthétique, la faculté de percevoir nettement les couleurs et les formes, lui sont indispensables. Les complications qui surviennent fréquemment au cours d'un traitement, les réflexes du patient, exigent du Jui des nerfs solides et un grand sang-froid. Il faut enfin qu'il soit affable, qu'il sache s'intéresser à ses patients et comprendre leurs difficultés et leurs anxiétés. L'étudiant ou l'étudiante qui se propose d'entreprendre des études dentaires doit posséder les aptitudes nécessaires et un goût marqué pour cette profession, car la formation théorique et pratique que donne l'Université ne saurait suppléer à l'absence de dispositions naturelles.

Pour être admis aux études dentaires et aux examens fédéraux, l'étudiant doit être de nationalité suisse et porter d'un certificat de maturité avec latin. La durée des études est de 9 semestres au minimum¹. Le programme des études de médecine peut servir de base pour les quatre premiers semestres.

(*La fin au prochain numéro*)

(Communiqué par l'Association des femmes universitaires).

¹ Le règlement des études de médecine du 22 janvier 1935 n'est pas encore entré en vigueur actuellement concernant la prolongation de la durée des études. — Le règlement de 1925, encore valable pour cette seule disposition, exige 8 semestres.

— — —

Deux résolutions du Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement

Contre le bombardement des populations civiles

Le Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement, très inquiet des manifestations récentes de la politique qui paraît résulter du choix délibéré de certains gouvernements d'employer des méthodes de bombardement aérien à l'égard des populations civiles, pour atteindre par la terreur des buts militaires auxquels ils n'arriveraient pas sans cela, le résultat de ces bombardements causant la mort d'innombrables innocents, et la destruction de bien privés,

Rend attentives ses organisations constituantes à la nécessité de vigoureuses protestations de la part des gouvernements comme de celle de l'opinion publique à l'égard de ces méthodes, contraires à toutes les dispositions du droit international, faute de quoi les bases morales de la civilisation risquent d'être détruites et tous les efforts des institutions internationales en faveur du progrès social rendus complètement inutiles par la menace croissante de guerre;

Par conséquent,

Insiste auprès de ses organisations constituantes pour qu'elles appellent leurs sections nationales à user de tout leur pouvoir, non seulement pour engager l'opinion publique à protester sans relâche contre la continuation de ces bombardements, mais aussi pour faire auprès de leur gouvernement les démarches les plus pressantes, afin qu'ils examinent tous les moyens de mettre fin à pareilles pratiques.

Pour les réfugiés

Le Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, Profondément ému par la situation tragique de centaines de milliers de réfugiés, auxquels doit être assurée la possibilité de vivre et de travailler, et constatant que leur situation n'a pas uniquement un caractère humanitaire, mais est une des causes de tension internationale actuelle, et exerce par conséquent une influence décisive sur la paix mondiale,

Salut l'initiative du gouvernement des Etats-Unis d'inviter de nombreux gouvernements à coopérer à l'instigation d'un Comité spécial, dont la tâche sera de traiter certains aspects de ce problème.

Espérez sérieusement que la Conférence convoquée à cet effet à Évian le 6 juillet prochain réussira à trouver une solution à ces questions urgentes d'immigration et d'emploi.

tent pour punir ces receleurs! Ces voyous connaissaient les deux codes encore mieux que nous!

Ce qu'il en coûte d'être belle.

De Madame, journal belge, ces chiffres à côté desquels nous posons un point d'interrogation: tout cet argent n'aurait-il pu être employé à quelque chose de plus utile? quand bien même cette industrie nouvelle contribue à faire vivre des milliers de travailleurs...

Le ministère du Commerce des Etats-Unis vient de publier une statistique démontrant que les femmes américaines ont acheté l'année dernière pour 300 millions de crèmes diverses pour le visage, pour 180 millions de crayons pour les lèvres, pour 250 millions de poudre de riz, pour 180 millions de teinture pour les ongles, pour un milliard et demi de savon pour la peau.

Couleur de péché mortel

Nous reproduisons d'après la Coopération (Bâle) ce croquis charmant signé Ludmilla Gassut.

Complaisamment, ma voisine d'autobus a ouvert son journal de mode à portée de mon regard, et j'entreprends de lire, en même temps qu'elle, l'affriolante description d'une « petite robe ». Mais, dès les premières lignes, je m'arrête sans vouloir aller plus loin: car il est question d'une robe « couleur pétrole ». Pouah! Que l'imagination de nos couturières est donc peu poétique et combien peu chatouilleux leur odorat!

Et quoi, Mademoiselle! Vous êtes jeune, vous êtes blonde et gentille, et vous vous délectez à cette lecture? Et vous rêvez, peut-être, d'une robe couleur pétrole? Si donc, je n'aurais jamais cru ça de vous!

Les femmes et la Société des Nations

Les femmes à la XXVI^e Conférence Internationale du Travail

(Suite de la 1^{re} page)

Miss Frida Miller, seconde déléguée gourmande des Etats-Unis, ayant réuni lors d'un déjeuner intime les déléguées féminines à la Conférence autour de son eminente compatriote, nous avons pu entrer en relations directes avec cette femme, qui, malgré ses lourdes tâches administratives et les soucis qui pèsent sur elle, s'intéresse à toutes les questions, très-variées pourtant, que lui posent ses invités, et répondit toujours avec calme et amabilité à ses interlocutrices. On en vint à parler, entre autres, de la jeunesse féminine d'aujourd'hui: « dans quelle mesure, lui avons-nous demandé, les jeunes Américaines, celles qui, par exemple, ont aujourd'hui de 16 à 20 ans, s'intéressent-elles aux questions sociales et politiques? » Miss Perkins estime que, chez elle, comme dans d'autres pays, l'intérêt sur ce point a diminué dans une certaine mesure. Évidemment, le nombre de femmes qui, à titre professionnel et dans leur intérêt propre, travaillent dans le domaine social ou politique, a augmenté, mais on connaît moins de pionnières, passionnées pour les questions sociales. « Ma génération comprenait davantage de lutteuses », nous a dit Miss Perkins. Nous croyons pouvoir ajouter qu'il s'agit là d'un changement général: s'intéresser aux questions sociales, et améliorer le sort de la classe travailleuse n'est plus aujourd'hui le fait de quelques hommes de caractère tout à fait exceptionnel, mais constitue — heureusement — un fait acquis. Actuellement, l'Etat voit dans des mesures de cet ordre une de ses toutes premières tâches, et l'on peut considérer que c'est là le plus grand succès remporté par les pionnières et les pionnières d'autrefois. Mais n'y a-t-il vraiment pas aucun domaine, dans lequel il vaille encore la peine de lutter comme l'a fait une Jane Addams? Nous n'osons le croire.

Avant d'examiner dans un deuxième article, ceux des travaux de la Conférence qui intéressent spécialement les lectrices du *Mouvement*, nous voudrions parler encore ici d'une autre femme, qui, bien que ne figurant pas sur la liste des déléguées et représentants officiels du B. I. T., a joué un grand rôle au cours de ces dernières Conférences: nous voulons parler de la femme du directeur démissionnaire, Mrs. Butler, à laquelle de nombreux participants à la Conférence adressent aujourd'hui un hommage de vive reconnaissance. Irlandaise, douée d'un tempérament vif et d'une gaieté charmante Mrs. Butler s'est intéressée à un haut degré au B. I. T. et aux Conférences du Travail, et l'a manifesté par sa délicieuse hospitalité. Comme de fois elle et son mari ont-ils réuni chez eux des centaines de personnes dans des jardins partagés à l'anglaise (l'on nous dit qu'à leur dernière réception le 11 juin, il y avait plus de 1700 invités), et combien de fois ne nous sommes-nous pas assis à leur table, soit pour des dîners officiels, soit pour des réceptions plus intimes de femmes déléguées; et combien toujours, un regard aimable, une poignée de main, une parole amicale ont-ils mis à l'aise chaque invitée, qu'il fût un monsieur ou une dame.

Les noms de couleur... il y en a de bien jolis, pourtant, et nos faiseurs de modes d'aujourd'hui n'auraient qu'à puise dans les nomenclatures du XVII^e ou du XVIII^e siècle, qui furent fêtedes en frivoles. A côté d'une infinie variété de verts (vert naissant, vert herbe, vert de printemps, etc.), de rouges, de jaunes (jaune rougissant, jaune mordoré, doré, safran, jaune ventre de biche), ils trouveraient des teintes plus curieuses, plus évocatrices: couleurs de triste amie, de larmes indiscrètes, de la faveur.

Et s'il faut à nos coquetteries quelque seule corrépondance entre les vêtements dont elles se parent et les graves préoccupations qui troublent les esprits (peut-être pour leur enlever jusqu'au remords d'être si peu troubles elles-mêmes), ah! elles ont le choix encore. N'est-ce pas l'heure, Madame, de revêtir une robe couleur de temps perdu, de jeter sur vos frimousses épaulas un châle couleur de soupirs éteuflés?

Peut-être même serait-il temps — et votre imagination ne frémirait-elle pas à cette pensée? — d'adopter, pour vos toilettes, la couleur de l'enfer. A moins que vous ne jugiez plus digne de vous celle de péché mortel?

Avant ainsi extériorisé votre penchant au mal ou à la tristesse, sans doute vous sentiriez-vous, tout soudain, une âme légère et virginaire, un cœur baigné de bleu céleste...

Une voix d'homme

D'un excellent article du journal ouvrier La Solidarité (Neuchâtel) détachons les passages ci-après.

Question brûlante entre toutes, chère au cœur de nos suffragettes suisses. « Comment! la fem-

mes aperçues qu'aucun juge n'était déclaré compét-